

VIH

Transmission
et prévention

janssen 

Trois modes de transmission du VIH sont identifiés à ce jour :

- la voie sexuelle
- la voie sanguine
- et la transmission de la mère à l'enfant

Afin de limiter au maximum ce risque de transmission, **différentes méthodes de prévention ont été développées**, avec pour buts :

- de protéger ses proches et partenaires
- d'éviter une recontamination par le VIH
- et d'éviter d'autres infections telles que les infections sexuellement transmissibles (syphilis, herpès...)

La prévention s'envisage aujourd'hui **comme l'association de différentes méthodes comprenant :**

- l'utilisation du préservatif
- le dépistage
- et la prise des traitements antirétroviraux*

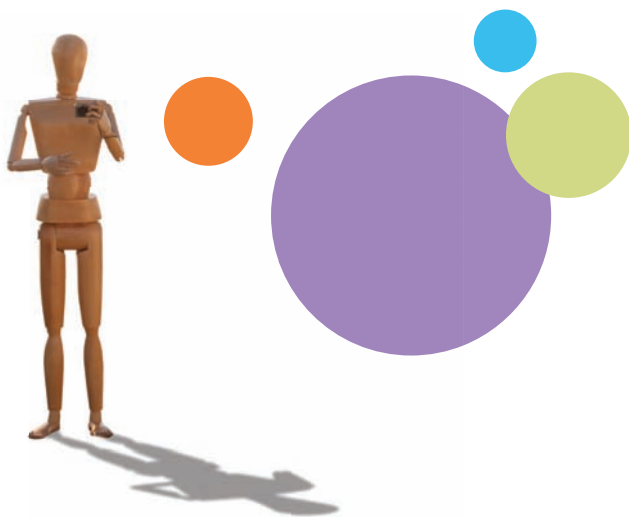
Cette brochure a pour objectif de faire le point sur les **modes de transmission** avérés et sur les différents **moyens de prévention** disponibles.



* Les traitements antiviraux ne guérissent pas l'infection par le VIH. Ils réduisent la quantité de virus dans le sang. Vous pourrez transmettre le VIH même si vous prenez un traitement pour le VIH, bien que ce risque soit diminué par la prise de traitements antiviraux efficaces. Discutez avec votre médecin des précautions à prendre pour éviter de contaminer d'autres personnes.

SOMMAIRE TRANSMISSION

1. Quelles sont les portes d'entrée du VIH ? p 4
2. Quels sont les modes de transmission du VIH ? p 6
3. Quelles sont les situations de non transmission du VIH ? p 11



1. QUELLES SONT LES PORTES D'ENTRÉE DU VIH?

- La transmission du VIH nécessite un **contact avec un liquide biologique** qui contient le virus ou des cellules infectées ⁽¹⁾.



Le VIH peut être mis en évidence dans presque tous les liquides biologiques ⁽¹⁾. Cependant, il est en quantité trop faible dans la salive, la sueur, les larmes ou l'urine pour qu'il puisse se transmettre par l'intermédiaire de ces liquides. Ceux-ci ne sont donc pas contaminants ⁽²⁾.

- La transmission se fait principalement ⁽²⁾.

- ✓ par le **sang**
- ✓ chez **l'homme** : par le **sperme** et le **liquide séminal** (qui s'écoule en début d'érection)
- ✓ chez **la femme** : par les **sécrétions vaginales** et le **lait**



La contagiosité d'une personne vivant avec le VIH est variable dans le temps, car la quantité de virus présente dans les sécrétions sexuelles est fonction de l'état, latent ou non de ce dernier ⁽³⁾. Lors de la phase de primo-infection, au tout début de l'infection, le risque de transmission sexuelle est très élevé car la réplication virale est très active ⁽⁴⁾.

- Pour pénétrer dans l'organisme, le VIH doit trouver **une porte d'entrée** ⁽²⁾ :

- ✓ **les muqueuses**, par exemple lors de rapports sexuels non protégés (les muqueuses sont les membranes qui tapissent les parois internes des cavités naturelles de l'organisme : bouche, vagin, rectum...)
- ✓ **la voie sanguine** (par exemple : transmission en cas d'utilisation d'une seringue usagée pour une injection de drogue par voie intraveineuse)
- ✓ **la voie cutanée** (par exemple en cas de blessure avec un objet souillé de sang contaminé)
- ✓ **le lait maternel** (par exemple si une mère allaite son enfant avec son lait (directement au sein ou avec son lait tiré))

2. QUELS SONT LES MODES DE TRANSMISSION DU VIH?

◆ LA VOIE SEXUELLE

- C'est la voie de contamination la plus répandue⁽³⁾.



Toutes les pratiques sexuelles sont contaminantes⁽³⁾.

- La transmission se fait par la mise en **contact des muqueuses** (du vagin, du rectum, du pénis, ou de la bouche) avec des sécrétions sexuelles (sperme, liquide séminal, glaire cervicale) ou avec du sang contenant le virus^(1,2,3).





En cas de contact non protégé de la bouche avec le sexe masculin (**fellation**) ou féminin (**cunnilingus**), il existe un risque de **transmission du VIH et des autres IST** ⁽²⁾.

- **La probabilité de transmission par voie sexuelle augmente en cas** ^(1,2,3) :
 - ✓ d'un **premier rapport sexuel**
 - ✓ d'un **rapport anal réceptif avec un sujet séropositif (sans préservatif)**
 - ✓ d'existence d'une **maladie sexuellement transmissible** chez l'un des partenaires (herpès, syphilis...), susceptible de provoquer des lésions cutanées ou une inflammation des organes génitaux
 - ✓ d'un rapport sexuel avec une **femme pendant ses règles** (risque de transmission accru par la femme)
 - ✓ **de déchirures ou de lésions de la peau ou des muqueuses** (mêmes minimes)

◆ LA VOIE SANGUINE

- La transmission du VIH peut se faire selon 3 modalités⁽³⁾.

1 - Transfusion de sang ou transplantation d'organe (donneur séropositif)



Depuis 1985 en France, le **risque** lié à ce mode de transmission est **quasiment nul**, du fait de la **réalisation de tests de dépistage pratiqués de façon systématique** sur le sang des donneurs⁽³⁾.

2 - Piqûres accidentelles avec une aiguille contaminée par du sang frais



3 - Toxicomanie par voie veineuse avec partage de seringue




- Le **partage des seringues** chez les usagers de drogues par voie intraveineuse est un **facteur de transmission**. En revanche le risque de contamination par piqûre sur des lieux publics par des objets souillés est quasi nul, le virus étant rapidement détruit par l'air⁽³⁾. Néanmoins en cas de piqûre accidentelle, il sera préférable de faire un test de dépistage.

Le virus de l'hépatite C et le virus de l'hépatite B se transmettent également par le sang⁽²⁾. Hors de l'organisme, ces deux virus restent actifs plus longtemps que le VIH. Cela signifie que tout matériel partagé lors d'une injection ou d'un sniff (seringue, mais aussi eau pour diluer la drogue, filtre coton, cuillère, récipient de préparation, paille) peut être à l'origine d'une contamination, dès qu'il a été en contact avec du sang infecté⁽³⁾.




◆ LA TRANSMISSION DE LA MÈRE À L'ENFANT

- La transmission du VIH de la mère à l'enfant peut survenir pendant toute la durée de **la grossesse**, mais surtout pendant **l'accouchement** et pendant la période de **l'allaitement** ⁽³⁾.



Avec un traitement antirétroviral efficace et un bon suivi, le risque de transmission du VIH à l'enfant est inférieur à 1% ⁽³⁾.



Le risque de transmission virale par l'allaitement est estimé à 6 %. **Aussi celui-ci est contre-indiqué aux mères séropositives** ⁽³⁾.



3. QUELLES SONT LES SITUATIONS DE NON TRANSMISSION DU VIH ?

- Le VIH ne se transmet par **aucun geste de la vie quotidienne**, comme ⁽²⁾ :

- ✓ les poignées de mains
- ✓ les baisers
- ✓ les caresses...



- Le VIH ne se transmet **pas par l'utilisation d'équipements publics** ⁽²⁾ :

- ✓ les toilettes
- ✓ les douches
- ✓ la piscine...

- Le VIH ne se transmet **pas par des objets utilisés dans la vie courante**, comme ⁽²⁾ :

- ✓ les couverts
- ✓ les verres...

- Le VIH ne se transmet **pas par des piqûres d'insectes** (moustiques, pou...) ⁽³⁾.



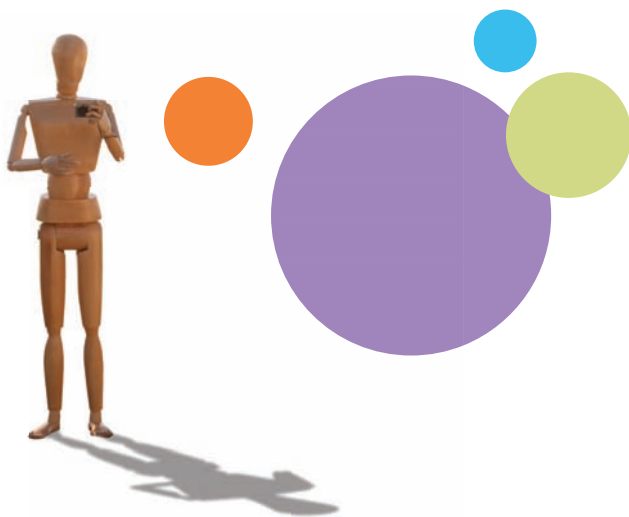
Le virus est en trop faible quantité dans la salive, la sueur, les larmes ou l'urine pour qu'il se transmette par l'intermédiaire de ces liquides. Ceux-ci ne sont pas contaminants ⁽²⁾.



Les objets pouvant **couper la peau** (aiguilles pour acupuncture, injections, perçage d'oreilles, tatouages, lames de rasoir, matériel de soins dentaires et de manucure) doivent faire l'objet d'une stérilisation soigneuse avant chaque utilisation ⁽³⁾.

SOMMAIRE PRÉVENTION

- | | |
|---|------|
| 1. Quelles sont les méthodes de prévention? | p 14 |
| 2. Prévention et sexualité | p 16 |
| 3. Prévention et conduites addictives | p 19 |
| 4. Que faire en cas d'accident ou de défaillance des pratiques de prévention? | p 20 |



1. QUELLES SONT LES MÉTHODES DE PRÉVENTION ?

- **Aujourd'hui pour se protéger de la transmission du VIH, on peut associer différents moyens ^(5,6,7) :**

- ✓ **Adapter ses comportements** pour limiter le risque de transmission

- Utilisation systématique du **préservatif**
- **Connaître son statut sérologique** et celui de son (sa, ses) partenaire(s) sexuel(le)s pour se protéger et protéger les autres

- ✓ **Se faire dépister**

- **Connaître son statut sérologique** permet de se protéger, de protéger les autres et de se traiter pour avoir une charge virale contrôlée afin de réduire au maximum le risque de transmission du VIH.



Il est important également de connaître le statut de son (sa, ses) partenaire(s) sexuel(le)s.

✓ Si l'on est séropositif, il est indispensable de **bien prendre son traitement antirétroviral***

- On sait maintenant que le traitement antirétroviral peut être un outil préventif. Néanmoins, cela ne protège pas des autres infections sexuellement transmissibles (IST) .



Certaines conditions doivent être respectées⁽⁷⁾ :

- la charge virale doit être indétectable depuis au moins 6 mois
- le respect des conditions de prises du traitement antirétroviral doit être optimal
- Aucune autre infection sexuelle transmissible ne doit être détectée (un dépistage régulier doit être réalisé)



* Les traitements antiviraux ne guérissent pas l'infection par le VIH. Ils réduisent la quantité de virus dans le sang. Vous pourrez transmettre le VIH même si vous prenez un traitement pour le VIH, bien que ce risque soit diminué par la prise de traitements antiviraux efficaces. Discutez avec votre médecin des précautions à prendre pour éviter de contaminer d'autres personnes.

2. PRÉVENTION ET SEXUALITÉ

- Le **préservatif** reste **l'outil de référence** ⁽⁵⁾ :
 - ✓ Il combine prévention du VIH et des IST
- Il en existe **différentes sortes** pour s'adapter à tous, varier les plaisirs et répondre à toutes les pratiques et à toutes les envies ⁽⁶⁾ :
 - ✓ les classiques
 - ✓ les ultrafins
 - ✓ sans latex en cas d'allergie
 - ✓ les anatomiques
 - ✓ les parfumés
 - ✓ de différentes tailles
 - ✓ les masculins ou féminins...

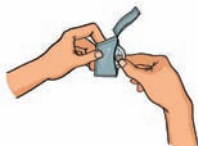


N'hésitez pas à demander conseil à votre pharmacien ⁽⁶⁾.

- **Avant son utilisation, il faudra bien vérifier** ⁽⁸⁾ :
 - ✓ la présence de la norme CE
 - ✓ la date de péremption
 - ✓ et s'il n'a pas été plié, percé...

• Le préservatif masculin ⁽⁸⁾

Conseils d'utilisation :



- **1. Déchirez l'emballage sur le côté et retirez délicatement le préservatif.**

N'utilisez ni les ongles, ni les dents, ni ciseaux...



- **2. Pincez le bout du préservatif entre le pouce et l'index afin d'en chasser l'air et placez-le sur le pénis en érection.**

Assurez-vous que la partie à dérouler est à l'extérieur.

Dans le cas contraire, il ne se déroulera pas convenablement.



- **3. Déroulez vous-même ou avec l'aide de votre partenaire le préservatif jusqu'à la base du pénis.**

Ne superposez jamais deux préservatifs. Les frottements augmentent les risques de rupture.



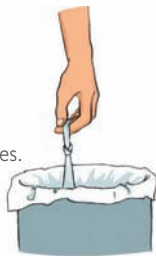
- **4. Après l'éjaculation, et avant la fin de l'érection, retirez le préservatif.**

Ne réutilisez jamais un préservatif. Pour chaque rapport, il faut en prendre un nouveau et répéter l'opération.



- **5. Enfin, faites un noeud en son milieu avant de jeter à la poubelle.**

Il est déconseillé de jeter un préservatif dans la cuvette des toilettes.



• Le préservatif féminin⁽⁸⁾

Il est aussi efficace pour la contraception que pour la protection des IST et du VIH. Beaucoup d'utilisatrices le trouvent plus **confortable** car il peut être **installé bien avant le rapport sexuel**.

Conseils d'utilisation :



- **1.** Avant de mettre le préservatif, **vous devez choisir une position confortable** : debout avec une jambe sur une chaise, assise ou couchée. Après avoir déchiré l'emballage à la main et extrait le préservatif (attention aux bagues et aux ongles qui peuvent l'endommager), vous devez presser l'anneau interne du préservatif (le plus petit des 2 anneaux) qui servira à l'introduire.
- **2.** **Introduisez soigneusement l'anneau interne dans le vagin en veillant bien à ce que le préservatif ne soit pas tordu.**
- **3.** **Afin de le pousser aussi loin que possible, mettez votre index à l'intérieur du préservatif.** L'anneau externe doit rester en dehors du vagin et bien recouvrir la région des lèvres.
Au moment du rapport sexuel, vous devez bien guider avec votre main le pénis de votre partenaire à l'intérieur du préservatif. Vérifiez qu'il n'entre pas à côté du préservatif.
- **4.** **Pour retirer le préservatif, tordez l'anneau externe et tirez-le doucement de façon à fermer complètement l'ouverture du préservatif et empêcher le sperme de s'écouler.** Remettez-le ensuite dans son emballage et jetez le tout à la poubelle.



Ne jamais utiliser les préservatifs masculin et féminin en même temps. Ils risquent de ne pas rester en place⁽⁸⁾.

3. PRÉVENTION ET CONDUITES ADDICTIVES

- L'usage de drogues (alcool, cannabis, héroïne, cocaïne...) est généralement à l'origine d'une **augmentation des pratiques à risque et donc d'une augmentation du risque de contamination par le VIH** (drogues par voie intraveineuse, pratiques sexuelles...)⁽⁹⁾.
- Chez les usagers de drogues intraveineuses, la **prévention repose** avant tout sur⁽⁹⁾ :
 - ✓ **l'abandon de l'injection** (facilité dans le cas d'usage d'opiacés par les traitements de substitution) ou, à défaut, sur **l'utilisation de matériel d'injection stérile et à usage unique**
 - ✓ l'utilisation, en cas de pratique parallèle ou alternative du sniff, d'une petite feuille de papier propre, **à usage personnel et unique**
 - ✓ le **non-partage de la pipe** en cas de consommation de crack/freebase

4. QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT OU DE DÉFAILLANCE DES PRATIQUES DE PRÉVENTION ?



Accidents et défaillances dans les pratiques de prévention, nécessitent **une consultation médicale dans les heures qui suivent** ⁽²⁾.

QUELQUES EXEMPLES D'ACCIDENTS OU DE DÉFAILLANCES DE PRÉVENTION ⁽²⁾ :

- ✓ Rupture d'un préservatif au cours d'une relation sexuelle avec un/une partenaire de statut sérologique inconnu ou se sachant séropositif
 - ✓ Blessure accidentelle avec un objet souillé de sang
 - ✓ Interruption exceptionnelle dans les pratiques habituelles de prévention (rapport sexuel sans préservatif ; partage de seringue ou de matériel de préparation à l'occasion d'une injection de drogue)
 - ✓ Situations de violence dans lesquelles une personne est contrainte à avoir des relations sexuelles (viols, agressions sexuelles)
- Dans chacun de ces cas, il faudra sans hésiter se rendre le plus rapidement possible après la situation à risque **dans un service d'infectiologie spécialisé VIH ou aux urgences d'un hôpital** ⁽²⁾.
Un médecin analysera la situation ⁽²⁾.



Vous pouvez appeler aussi le **0 800 840 840 le numéro gratuit de Sida info service**. L'écouter pourra faire une première évaluation du risque avant de vous indiquer l'adresse du service des urgences le plus proche⁽⁷⁾.

- Un traitement post exposition (**TPE**) **pourra vous être prescrit** ⁽¹¹⁾. Il est d'autant plus efficace qu'il est commencé tôt :
 - ✓ Si possible **dans les 4 heures qui suivent la prise de risque et au maximum dans les 48 heures**.
- Il consiste en une **trithérapie** ⁽¹¹⁾.
- Il est prescrit ⁽¹²⁾ :
 - ✓ soit pour une durée de **48 à 96 heures** au bout desquelles vous serez revu par l'infectiologue VIH référent
 - ✓ soit pour une durée de **28 jours si l'indication est clairement établie**



Il est fondamental de **bien respecter la posologie et la durée de traitement** pour que celui-ci soit efficace ⁽¹¹⁾.

Références :

- 1) Infection par le virus de l'immunodéficience humaine. In : *L'encyclopédie médicale Larousse Le Manuel Merck*. Paris : Ed : Les éditions Larousse 2007 ; p1170-1178.
- 2) Ministère des Affaires sociales et de la santé. Comment le VIH se transmet-il? Comment éviter la transmission? Consulté en date du 28.07.2014 sur le site du santé du Ministère des Affaires sociales et de la santé : <http://www.sante.gouv.fr/comment-le-vih-se-transmet-il-comment-eviter-la-transmission.html>
- 3) Encyclopédie Larousse. Le sida. Consulté en date du 28.07.2014 sur le site de l'Encyclopédie Larousse : <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/sida/91788>
- 4) Morlat Ph et al. Primo-infection. In : *Prise en charge médicale des personnes vivant avec le VIH. Recommandations du groupe d'experts*. Paris : Ed. La documentation Française. Rapport 2013 ; p361-378.
- 5) Morlat Ph et al. Prévention. In : *Prise en charge médicale des personnes vivant avec le VIH. Recommandations du groupe d'experts*. Paris : Ed. La documentation Française. Rapport 2013 ; p57-76.
- 6) Morlat Ph et al. Dépistage. In : *Prise en charge médicale des personnes vivant avec le VIH. Recommandations du groupe d'experts*. Paris : Ed. La documentation Française. Rapport 2013 ; p41-56.
- 7) Guide Vie Positive. Consulté en date du 28.07.2014 sur le site de AIDES : <http://www.aides.orgactu/vie-positive-le-guide-pour-les-personnes-porteusesdune-hepatite-ou-duvih-2020>
- 8) Préservatifs : petit manuel. Consulté en date du 28.07.2014 sur le site de l'INPES : <http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/614.pdf>
- 9) Morlat Ph et al. Suivi de l'adulte vivant avec le VIH, prévention et prise en charge des comorbidités. In : *Prise en charge médicale des personnes vivant avec le VIH. Recommandations du groupe d'experts*. Paris : Ed. La documentation Française. Rapport 2013 ; p115-172.
- 10) Réduire les risques infectieux chez les usagers de drogues par voie intraveineuse. Consulté en date du 28.07.2014 sur le site de l'INPES : <http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1236.pdf>
- 11) Morlat Ph et al. Prise en charge des accidents d'exposition au sang et sexuelle chez l'adulte et l'enfant. In : *Prise en charge médicale des personnes vivant avec le VIH. Recommandations du groupe d'experts*. Paris : Ed. La documentation Française. Rapport 2013 ; p391-408.

Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Parce que chaque patient est unique

Edités dans cette collection :

- VIH et IST
- VIH, transmission et prévention
- VIH, s'orienter en pratique
- VIH et l'annonce de la maladie
- VIH et suivi de votre prise en charge
- Le succès du traitement : l'observance
- VIH et résistance aux traitements antirétroviraux
- VIH et complications métaboliques
- VIH et aspects psychiatriques
- VIH et femmes
- VIH et adolescence
- Parcours du jeune majeur face au VIH
- VIH et voyage

...



JANSSEN-CILAC, Société par Actions Simplifiée au capital social de 2,95 640 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° B 562 033 068, dont le siège social est au 1, rue Camille Desmoulins, TSA 91003, 92787 - Issy-les-Moulineaux

 mitochondrie... JA140TVIH4099

En savoir plus sur le VIH :
www.VIHservices.fr

indHIViduality

janssen 

